

## Étape 4 : Les 30, 60 et 90 premiers jours

J'effectue un suivi avec les nouvelles recrues à la fin des 30, 60 et 90 premiers jours pour leur demander comment elles trouvent leur travail et leur proposer un accompagnement et des conseils sur leur progression.

Remarque : Cet accompagnement doit également se faire en temps réel, par exemple, le fait de féliciter un employé lorsqu'il apprend quelque chose de nouveau, de l'encourager à corriger ses erreurs et à développer ses compétences.

\* Ces réunions sont également l'occasion de faire connaissance avec votre nouvel employé et d'établir une relation de confiance et de respect mutuels.

